

CONTRAT DE LOCATION 2021

Nom : Prénom :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Portable : Tél. :
 Mail :

DATES DU SEJOUR : Arrivée : / / *après 15h pour les locations - 14h pour les emplacements*
 Départ : / / *avant 10h pour les locations - 12h pour les emplacements*

PARTICIPANTS AU SEJOUR :

	Nom	Prénom	Date de Naissance	Âge
1
2
3
4
5
6
7
8
9

(Si besoin, vous pouvez rajouter les personnes supplémentaires sur un papier libre)

TYPE DE LOCATION :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Roulotte (4 pers.) | <input type="checkbox"/> Avion Sky (3 pers.) | <input type="checkbox"/> Wagon 10 (10 pers.) |
| <input type="checkbox"/> Tramway + locomotive (4 pers.) | <input type="checkbox"/> Avion Gru (4 pers.) | <input type="checkbox"/> Grand Refuge (12 pers.) |
| <input type="checkbox"/> Maison du Pêcheur (4/6 pers.) | <input type="checkbox"/> Cottage Refuge (4 pers.) | <input type="checkbox"/> Maison Hélico (13 pers.) |
| | <input type="checkbox"/> Bus (5 pers.) | <input type="checkbox"/> Wagon 16 (16 pers.) |

Mobil-home :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 chambre (2 pers.) | <input type="checkbox"/> 2 chambres (3 pers.) | <input type="checkbox"/> 2 chambres (4 pers.) |
| <input type="checkbox"/> 2 chambres (5 pers.) | <input type="checkbox"/> 3 chambres (6 pers.) | |

- Emplacement Nu** (max. 6 pers.) **Electricité 6A**

Equipement :

OPTIONS :

- Animal - Tenus en laisse, vaccinations à jour (carnet à présenter à l'arrivée) - hors chiens de cat. 1 et 2**
 Véhicule supplémentaire - Un seul véhicule est compris dans le tarif de base
 Assurance annulation (5% du montant du séjour avec un minimum de 20€) *

ACOMPTE de 25 % + Frais de dossier + (Assurance annulation) =

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chèque (à l'ordre de "Camping Le Haut Village") | <input type="checkbox"/> Chèques-vacances ANCV |
| <input type="checkbox"/> Virement (IBAN FR76 1027 8361 9900 0107 2360 403) | <input type="checkbox"/> CB (par téléphone) |

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur et les conditions générales de location du camping Le Haut Village - 4 Route de l'Etang - 44730 St Michel Chef Chef.

A Le

Signature

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Condition de réservation : Tout campeur s'engage à se conformer au règlement intérieur du Camping qui est affiché à la réception, et disponible sur demande. Toute réservation implique l'acceptation de l'ensemble des conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du village, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Un logement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants. Il ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes. Le responsable du camping est en droit de refuser toute personne supplémentaire.

Redevance : Les tarifs s'entendent TTC. Toute modification du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facture du séjour entrainera une modification corrélative du prix. Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au village. **Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.** Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au village. Les modes de paiement acceptés sont les espèces, les chèques, les chèques-vacances ANCV, les virements et la carte bancaire. Les sommes versées restent définitivement acquises au camping. Aucun remboursement ne sera effectué sans assurance annulation. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation *. Chaque vacancier majeur doit payer une taxe de séjour de 0,60 € par nuit et par adulte. Cette taxe est collectée par le camping et reversée à la municipalité. Le coût de la taxe de séjour sera susceptible d'évoluer en cours d'année et pourra, ainsi, impacter à la hausse ou à la baisse le montant total du séjour.

Votre séjour : Les locatifs : Les hébergements sont loués de 15h à 10h. Les Emplacements : Les emplacements sont loués de 14h à 12h. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

Dépôt de garantie : Dans le cas d'une location d'hébergement, une caution de 480 € est demandée à l'arrivée. Cette somme correspond pour 400 € aux éventuels dégâts matériels, et pour 80 € au forfait ménage. Le ménage est à la charge du locataire. La caution est restituée le jour du départ, après l'état des lieux, si le bien loué ne présente aucun dégât et est en parfait état de propreté.

Piscine : La piscine n'est pas surveillée. Tous les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable. Elle est ouverte du 1er mai au 19 septembre. Les toboggans sont en service du 3 juillet au 29 août. Les shorts et caleçons y sont interdits.

Animaux : Les chiens sont admis moyennant une redevance (sauf chiens de 1ère et 2ème catégories), munis de leur certificat de vaccination en cours de validité et de leur carte de tatouage. Ils doivent être tenus en laisse et ne doivent en aucun cas rester seuls ou être en liberté dans le camping.

Règlement général de protection des données : En application avec le RGPD, vos données personnelles sont utilisées pour l'usage exclusif du Camping Le Haut Village dans le cadre de son activité commerciale. Elles sont conservées en toute sécurité et dans une durée correspondant à la réglementation obligatoire. Conformément à la législation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

Image : En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le client autorise expressément et à titre gratuit, la société Camping Le Haut Village à le photographier ou le filmer pendant son séjour et à utiliser sur tous supports les photos, vidéos ou sons, et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement. Cette autorisation est consentie à titre gratuit.

Litige et Médiation : Si malgré toute notre volonté de vous satisfaire pleinement vous avez des réclamations, nous vous demandons d'en informer immédiatement la personne chargée de l'accueil sur place qui s'efforcera de vous apporter une réponse. Sinon dans le cadre d'un litige avec notre établissement, vous avez la possibilité de nous contacter par l'envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du village concerné. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medicycs, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ce courrier. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.medicys.fr ou par courrier : Medicycs - 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS.

Responsabilité : La Société ne pourra être tenue responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers, de photographies dont ils ont déclaré avoir les droits, d'informations fausses, trompeuses ou erronées qui seraient mentionnées dans les catalogues ou sur les sites des partenaires, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet du camping sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou de mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés de votre fait dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation. Les enfants seront sous la surveillance et sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Annulation, modification et interruption de séjour : Aucun remboursement, ni réduction ne seront consentis dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé. En l'absence de message écrit du client, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Le Client peut, demander la modification de son séjour sur demande écrite auprès du camping dans la mesure des disponibilités et possibilités. En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

* **L'assurance annulation** n'est pas incluse dans le prix. Elle est facultative et payable au moment de la réservation. Les frais de dossier et le montant de l'assurance annulation restent définitivement acquis au camping. En aucun cas, ils ne peuvent être remboursés. Lorsque l'annulation survient plus de 30 jours avant la date d'arrivée contractuelle, alors l'adhérent sera remboursé de la totalité des sommes versées (hors frais de dossier et assurance annulation). Lorsque l'annulation survient entre 30 jours et 15 jours avant la date d'arrivée contractuelle, alors le camping conserve l'acompte. L'adhérent sera remboursé du reste des sommes versées (hors frais de dossier et assurance annulation). Lorsque l'annulation survient moins de 15 jours avant la date d'arrivée contractuelle, alors le camping conserve la totalité du séjour. Les événements suivants couvrent les participants au séjour inscrits sur le contrat de location : Décès, hospitalisation ou maladie grave non connue lors de la réservation, Licenciement économique, Déménagement suite à une mutation professionnelle, Dommages matériels survenant à votre résidence principale causés par un incendie, un dégât des eaux, une tempête, une catastrophe naturelle, du vol ou vandalisme. En cas d'annulation, l'adhérent doit immédiatement prévenir le Camping dans un délai de 48 heures par lettre recommandée. Il doit transmettre dans les meilleurs délais : certificat médical, arrêt de travail ou les documents justifiant les soins reçus, bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. L'adhérent doit indiquer la date et les circonstances connues ou présumées ayant provoqué l'annulation. La garantie cesse ses effets à la date d'arrivée contractuelle et ne saurait intervenir si un des événements listés ci-dessus se produisait pendant le séjour.